



NUMÉRIQUE

Les travaux d'infrastructure en cours

Publicités relatives à la réalisation de travaux de génie civil dans la Vienne (article 49).

Conformément à la loi "Pintat", relative à la lutte contre la "fracture numérique", le Département de la Vienne informe les opérateurs et les collectivités territoriales des futurs travaux d'infrastructures réalisés par le Département.

[En savoir plus sur la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 - art. 27](#)  codifié à l'article 49 du Code des Postes et Communications Électroniques (dite loi Pintat).



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00